



Revente appartement occupé

Par **albou**, le **08/10/2008** à **14:14**

j'ai hérité d'un appartement occupé par des locataires qui me posent problèmes. Un investisseur est prêt à m'acheter ce bien en l'état avec les locataires. La vente peut elle se faire rapidement nous sommes d'accord sur le prix. le repreneur à déjà visiter l'appartement suis je obligée de faire effectuer la loi carrez et toutes les autres démarches sachant que l'acheteur à visualiser les travaux à faire et à fait une estimation. Merci de votre réponse. Est ce moi qui doit payer ces démarches ou le repreneur ?